

## Technique



# Collecte d'emballages vides :

## ● Produits phytosanitaires ● Sacs de Semences

### Rappel sur l'organisation de l'opération

Les agriculteurs sont conviés à ramener gratuitement leurs bidons et emballages vides de produits phytosanitaires auprès de leurs fournisseurs du **2 au 6 décembre** (cf. cartes). Les coopératives et négocios ouvrent leurs portes et stockent les emballages dans des sacs corzani en attendant que le transporteur vienne les récupérer.

Le financement est en grande partie assuré par les firmes produisant les produits phytosanitaires, les semences et les produits fertilisants et par des fonds publics.

### Soyez vigilants sur la qualité de vos apports

#### accepté

- Les bidons vidés, rincés, égouttés
- Les sacs de bidons propres



#### Des emballages rincés et égouttés :

- une manipulation plus sûre pour les opérateurs
- un stockage et un transport facilités
- un recyclage possible pour une deuxième vie des produits

#### acceptable après contrôle

- Les sacs salis par de la terre
- Les sacs avec de la condensation sur les parois
- Les sacs avec un peu d'eau claire au fond
- Les sacs aux parois abimées (sans écoulement de jus)



#### refusé

- Les bidons et sacs contenant des traces de souillures de produits phytopharmaceutiques sur les parois ou un jus coloré au fond
- Les sacs déchirés d'où s'écoulent des jus



### Le devenir des bidons

Lorsque vous amenez des bidons propres et bien égouttés, vos bidons rentrent dans une filière de recyclage, sinon ils sont éliminés dans une usine de traitement de déchets dangereux.

Il est important de bien rincer ses bidons pour qu'ils aient une deuxième vie.



## Technique

# Nouvelles dates du 2 au 6 décembre

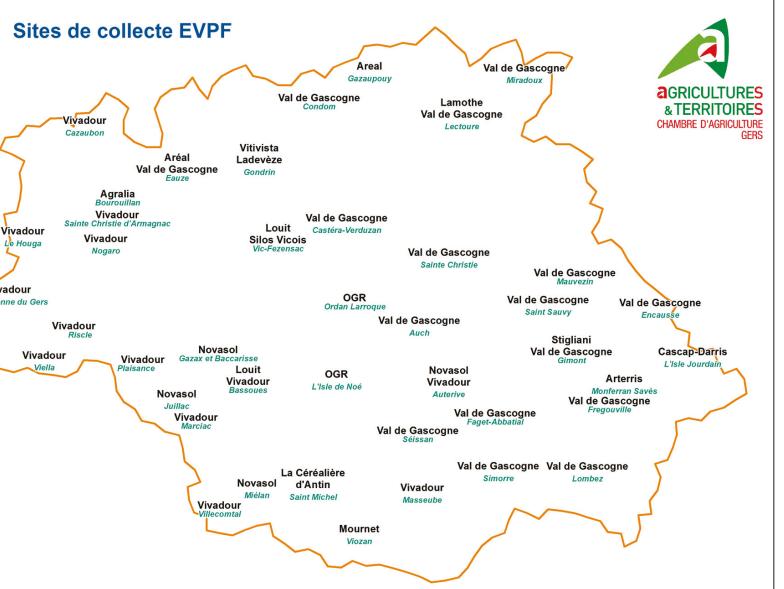
## ● Semences ● Produits Fertilisants



En tant que professionnel, vous êtes responsable de l'élimination de vos déchets (décret n° 94-609 du 13 juillet 1994). Le brûlage ou l'enfouissement des emballages sont interdits.

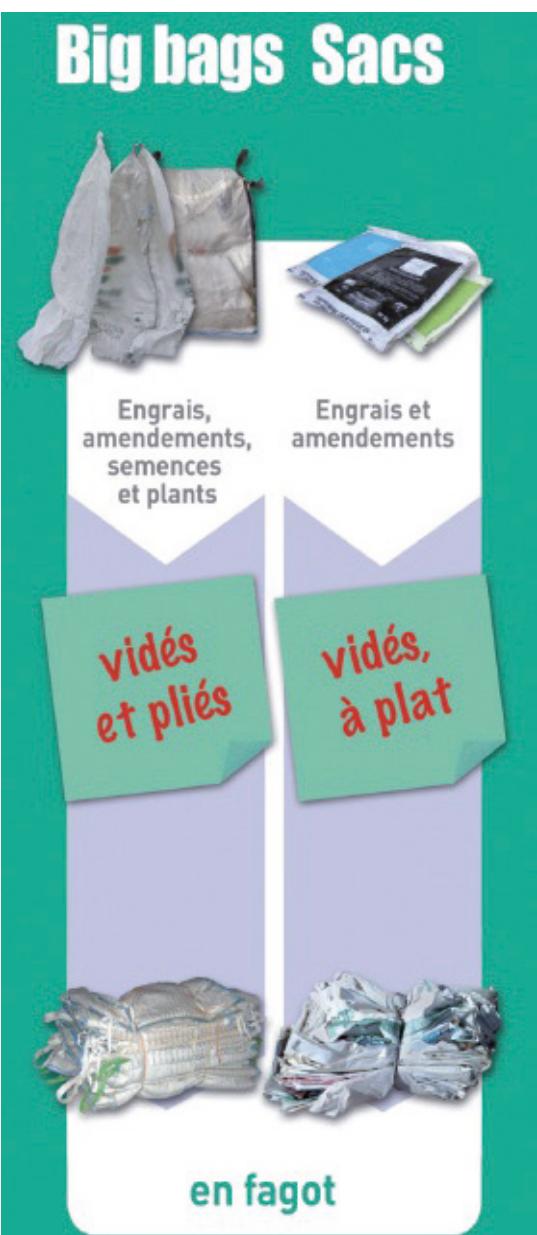
Soucieux de vous apporter une solution simple et durable, les fabricants, conditionneurs, importateurs et distributeurs d'engrais se sont mobilisés pour mettre en place sur l'ensemble du territoire un dispositif de récupération et de valorisation de ce type d'emballages avec l'appui des Chambres d'Agriculture.

Cette action s'inscrit dans le cadre de l'organisation nationale de collecte des produits d'agro-fourniture en fin de vie, gérée par ADIVALOR. Une collecte spécifique sera organisée au mois de juin dans différents sites.



En recyclant vos emballages usagés via la filière ADIVALOR, vous préservez votre cadre de vie, vous participez aux démarches de progrès engagées par la profession et vous êtes en conformité avec la réglementation.

### Les emballages fertilisants concernés



### Préparez vos big-bags et vos sacs de 25 kg en respectant les consignes

Dans le cadre de cette collecte, un minimum de préparation des sacs est exigé. Tout apport ne respectant pas les consignes suivantes ne sera pas collecté.



Pour tout renseignement,  
contacter  
la Chambre d'Agriculture  
du Gers,  
Services Techniques  
au 05.62.61.77.13



**La collecte :**  
**un geste pour**  
**l'environnement**

Exemple de devenir  
de vos big-bags

